



ACCOMPAGNEMENT DE PROJET D'IMPORT- EXPORT AU BRESIL

**1 - IMPLANTATION JURIDIQUE ET LEGALE D'UNE SOCIETE
D'IMPORTATION – EXPORTATION AU BRESIL + VISAS**

**2 – AIDE A L'IMPORTATION DE PRODUITS NAUTIQUES
D'ORIGINE FRANCE A DESTINATION DU MARCHE BRESILIEN**

1 - PROJET D'IMPLANTATION JURIDIQUE

Objet

Implantation d'une société d'Importation- Exportation au Brésil.

Agissant pour les intérêts de la société en création, Eurobiz réalisera les différentes étapes de gestion et de coordination pour l'implantation juridique et légale de l'entreprise et de ses investissements. Toutes ces opérations seront réalisées en privilégiant les intérêts financiers de l'investisseur.

Etapas du projet

1.1 - Caractéristiques de la personne morale et légalisation de l'entreprise

Cette étape consiste en la définition spécifique de l'objet social, le capital, les différentes clauses de constitution de la société et toute la gestion administrative permettant d'effectuer les démarches légales, la création de la personne morale de droit privé brésilien qui pourra exercer les différentes fonctions commerciales et des prestations de services sur le marché brésilien ; La légalisation comprend tous les aspects, fiscaux et sociaux au vu des autorités compétentes en la matière (Préfecture d'Etat et République Fédérative du Brésil).

1.2 - ASPECTS JURIDIQUES DU PROJET

L'un des aspects importants du projet est la protection juridique de l'investisseur.

Eurobiz, via ses partenaires experts juridiques en droit des Affaires, détermine la meilleure structure administrative permettant de protéger les investisseurs à tous les niveaux.

Ainsi le montage du projet d'investissement sera :

- A. La constitution de la société.
- B. L'enregistrement des investissements étrangers auprès de la Banque Centrale du Brésil.

A. La société d'investissement.

La meilleure option pour accomplir des investissements, est naturellement de créer une entité juridique légale, afin de bénéficier d'une fiscalité avantageuse et de protéger le patrimoine individuel des associés.

Classiquement au Brésil, pour ce type d'opération il existe deux structures possibles, la société limitée et la société anonyme. L'expérience montre que dans le cas d'un tel projet d'investissement la structure de la société limitée (empresa por quotas de responsabilidade limitada ou SARL en France) est la plus intéressante, pour sa simplicité dans sa constitution, dans sa gestion et pour sa faible bureaucratie.

B. Enregistrement des investissements étrangers.

Les investissements devront être enregistrés auprès de la BACEN – (Banque Centrale du Brésil).

L'apport en capital de la société justifiera l'envoi des ressources financières - Apport de fonds pour formation du capital social de l'entreprise.

1 bis – VISA PERMANENT INVESTISSEUR

Dans le cas où l'investisseur personne physique de la société brésilienne désire procéder aux démarches d'obtention d'un visa de permanence investisseur, il devra investir dans le capital de la société nouvellement créée la somme minimum de 150.000 Réais (donnée 2009), investissement justifié par transfert bancaire depuis le compte en nom propre de l'investisseur en faveur de sa société brésilienne, et enregistré dans le SISBACEN (Système de la Banque Centrale) sous son numéro de RDE-IED (Déclaration d'enregistrement électronique – Investissement direct Etranger).

A compter de l'autorisation délivrée par les autorités à Brasilia, le visa de permanence sera délivré au consulat du Brésil à Paris (ou autre consulat si mentionné lors de la constitution du dossier investisseur). Il est validé pour une période indéterminée, avec un contrôle des autorités sur l'existence effective de la société tous les 3 ans.

2 – AIDE A L'IMPORTATION DE PRODUITS NAUTIQUES D'ORIGINE FRANCE A DESTINATION DU MARCHE BRESILIEN

Objet

Analyse de processus d'importation de produits nautique d'origine France à destination du marché brésilien.

Cette étude comprendra deux grandes étapes :

- Analyse financière et juridique ;
- Présentation du fonctionnement des processus de ventes de ces produits au Brésil, puis identification de distributeurs potentiels.

Etapes du projet

2.1 - Elaboration du cahier des charges avec le client

- Les caractéristiques techniques du produit et les données particulières ;
- La classification douanière et les éventuelles restrictions ;

2.2 - Analyse d'importation, identification du processus opératifs optimal

- Les droits de douanes applicables au produit ;
- Les documents douaniers à produire ;
- Etablissement de la meilleure forme de processus logistique (commissionnaires de transports, intermédiaires douaniers, assurances, cheminement optimal) ;
- Analyse du cout d'importation (transit, dédouanement, frais portuaires) ;
- Calcul et description du coût de revient import
 - ➔ Calcul du prix de revient des produits CFR Brésil ;
 - ➔ Calcul des frais de dédouanements FCA.
- Elaboration de la fiche technique d'importation (synthèse)

2.3 - Supervision première importation (x containers)

Pour le compte de la société d'importation, Eurobiz supervise et gère le processus administratif complet d'importation, depuis les demandes des licences d'importation jusqu'à la libération de la marchandise.